

# ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mars 2025

---

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

## AMENDEMENT

N° AC967

présenté par

Mme Taillé-Polian, M. Gustave, M. Corbière, M. Raux et M. Arnaud Bonnet

-----

### ARTICLE 13 BIS

Supprimer l'alinéa 3.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette modification n'a pas lieu d'être. Nous voulons de l'information, de la culture, du divertissement, du sport, pas du matraquage par les multinationales.